

Principaux résultats

Au sein de l'OCDE, entre 1990 et 2011, les dépenses publiques au titre des pensions de retraite et de réversion ont progressé à un rythme supérieur de 28 % à la production intérieure et sont passées d'une moyenne de 6.2 % du produit intérieur brut (PIB) à 7.9 %. Les régimes de retraite publics constituent souvent le plus gros poste de dépenses sociales, représentant en moyenne 18 % des dépenses publiques.

L'Italie est le pays de l'OCDE où le rapport des pensions publiques servies au revenu national était le plus élevé en 2011, soit 15.8 % du PIB. Les autres pays où le niveau des dépenses publiques de retraite est élevé se situent également en Europe continentale : il s'agit de l'Autriche, de la France de la Grèce et du Portugal, où elles représentent 13 % à 14 % du PIB, et de l'Allemagne, de la Pologne et de la Slovaquie, où elles en constituent quelque 11 %. Dans ces pays, les dépenses publiques de retraite représentent généralement entre 23 % et 30 % du total des dépenses publiques.

L'Islande et le Mexique ont respectivement consacré 2.1 % et 1.8 % de leur PIB aux pensions de retraite publiques. Ces dépenses sont également peu élevées en Corée, qui y consacre 2.2 % du PIB. L'Islande et le Mexique sont des pays où la population est relativement jeune, et le régime de retraite coréen n'est pas encore arrivé à maturité : le régime public lié aux rémunérations n'a été établi qu'en 1988, et le nouveau dispositif de pensions de base ciblées n'a été institué qu'en 2014. Au Mexique, le faible niveau des dépenses témoigne de la couverture relativement limitée des dispositifs de retraite (quelque 35 % des salariés seulement). En Islande, le revenu des retraités provient en grande partie de plans de retraite professionnels obligatoires (voir l'indicateur suivant « Dépenses de retraite : régimes publics et régimes privés »), si bien que les régimes publics occupent une place plus marginale qu'ailleurs dans le revenu des personnes âgées. L'âge de la retraite y est en outre élevé (67 ans).

Les dépenses sont également peu élevées dans des pays qui bénéficient d'un contexte démographique favorable, comme l'Australie, le Canada, l'Irlande et la Nouvelle-Zélande. Ce n'est toutefois pas toujours le cas : bien que se classant en deuxième position parmi les pays de l'OCDE les plus jeunes d'un point de vue démographique, la Turquie consacre 7.5 % de son PIB aux retraites publiques. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle observée au Danemark, aux États-Unis, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, alors que ces pays comptent un pourcentage plus élevé de personnes âgées de plus de 65 ans que la Turquie.

Évolution

Les dépenses de retraite ont représenté une part relative stable du PIB au cours de la période 1990-2011 dans six pays : Canada, Irlande, Islande, Luxembourg, Norvège et Suède.

Dans deux autres pays, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, elles ont augmenté beaucoup plus lentement que le

revenu national. Aux Pays-Bas, cette évolution tient à l'importance croissante des régimes de retraite professionnels, qui diminue la dépendance à l'égard des pensions publiques ciblées. En Nouvelle-Zélande, la baisse, d'environ 30 %, s'explique par deux mesures : le gel des retraites de base entre 1992 et 1994 et le relèvement de l'âge de la retraite de 60 à 65 ans. Souvent, la réduction des dépenses de retraite publiques est couverte par une hausse des dépenses de retraite privées et professionnelles.

Dans six pays de l'OCDE, les dépenses publiques de retraite ont plus que doublé par rapport au revenu national. Dans le cas de la Corée, du Mexique et, dans une moindre mesure, de la Turquie, cela tient au fait qu'elles étaient peu élevées en 1990. En Pologne et au Portugal, par contre, elles sont nettement supérieures à la moyenne de l'OCDE alors qu'elles lui étaient initialement inférieures. Au Japon, leur évolution dérive du vieillissement démographique rapide.

Dépenses brutes et nettes

L'avant-dernière colonne des tableaux présente les dépenses publiques en termes nets, c'est-à-dire après impôts et cotisations acquittés sur les prestations de retraite. Les dépenses nettes sont sensiblement inférieures aux dépenses brutes en Autriche, en Belgique, en France, en Italie, en Pologne et dans les pays nordiques, ce qui s'explique par les impôts relativement élevés appliqués aux prestations de retraite. Les dépenses brutes sont comparables aux dépenses nettes lorsque les retraites ne sont pas imposables, comme en République slovaque, ou quand les prestations publiques sont globalement inférieures aux allègements fiscaux de base (Australie, Irlande, République tchèque et Royaume-Uni).

Prestations en nature


La dernière colonne du tableau indique le total des dépenses publiques en faveur des personnes âgées, prestations en nature comprises. Dans trois pays, les dépenses correspondant à ce type de prestations sont supérieures à 2 % du PIB. Au Danemark, en Norvège et en Suède, les plus importantes sont les allocations de logement. Elles sont définies comme des « prestations en nature » parce qu'elles sont fonction de dépenses particulières des individus. L'Australie, la Finlande, le Japon et les Pays-Bas affichent également des dépenses de prestations en nature élevées.

9.3. Dépenses publiques en faveur des personnes âgées et pensions de réversion

	Dépenses publiques sous forme de prestations de retraite en espèces et de pensions de réversion									Total, dont prestations en nature (en % du PIB)
	Niveau (en % du PIB)					Variation (%)	Niveau (en % du total des dépenses publiques)		Niveau en termes nets (en % du PIB)	
	1990	1995	2000	2005	2011		1990	2011		
Australie	3.1	3.6	3.8	3.3	3.5	14.0	8.5	9.7	3.4	5.2
Autriche	11.4	12.3	12.2	12.4	13.2	16.3	22.1	26.1	11.5	13.9
Belgique	9.1	9.3	8.9	9.0	10.2	11.7	17.4	19.0	9.0	10.4
Canada	4.2	4.6	4.2	4.0	4.3	2.7	8.7	10.5	4.1	4.3
Chili		6.7	7.3	3.7	3.2				3.2	3.3
République tchèque	5.8	6.1	7.2	7.0	8.9	53.8		20.5	8.9	9.1
Danemark	5.1	6.2	5.3	5.4	6.2	21.4	9.2	10.8	4.6	8.5
Estonie			6.0	5.3	6.9			18.3	6.8	7.0
Finlande	7.3	8.8	7.6	8.4	10.3	41.0	15.1	18.7	8.5	11.4
France	10.6	12.0	11.8	12.4	13.8	29.5	21.4	24.6	12.7	14.2
Allemagne	9.5	10.5	11.2	11.5	10.6	11.6		23.4	10.2	10.6
Grèce	9.9	9.7	10.8	11.8	14.5	46.3		28.0	14.5	14.7
Hongrie			7.6	8.5	10.0			19.9	10.0	10.5
Islande	2.2	2.4	2.2	2.0	2.1	-3.9		4.5	1.8	2.6
Irlande	4.8	4.3	3.1	3.4	5.3	8.5	11.5	11.2	5.0	5.8
Israël		4.5	4.7	4.9	4.8			11.4	4.7	4.9
Italie	11.7	13.2	13.7	14.0	15.8	35.3	22.2	31.9	13.8	16.0
Japon	4.8	6.1	7.3	8.5	10.2	112.1		24.4	9.7	11.9
Corée	0.7	1.2	1.4	1.5	2.2	205.7	3.7	7.4	2.2	2.4
Luxembourg	8.2	8.8	7.5	7.2	7.7	-5.3	21.6	18.1	7.0	7.7
Mexique	0.4	0.7	0.8	1.2	1.8	308.5		7.9	1.8	1.8
Pays-Bas	6.7	5.8	5.0	5.0	5.5	-18.8	12.2	10.9	5.0	6.4
Nouvelle-Zélande	7.3	5.6	4.9	4.2	4.9	-33.6	14.0	11.1	4.2	4.9
Norvège	5.6	5.5	4.8	4.8	5.4	-3.7		12.4	4.4	7.4
Pologne	5.1	9.4	10.5	11.4	10.8	110.3		24.9	9.8	10.9
Portugal	4.9	7.2	7.9	10.3	13.0	166.7		26.4	12.2	13.1
République slovaque	6.3	6.3	6.2	7.0			17.9		7.3	
Slovénie			10.5	9.9	11.4			22.8	11.4	11.6
Espagne	7.9	9.0	8.6	8.1	10.5	32.4		22.9	10.1	11.2
Suède	7.6	8.2	7.2	7.6	7.4	-2.6		14.3	5.7	9.8
Suisse	5.5	6.5	6.5	6.6	6.6	19.3	18.5	19.5	6.6	6.9
Turquie	2.4	2.7	4.9	5.9	7.5	219.4		20.2	7.5	7.6
Royaume-Uni	4.8	5.3	5.3	5.5	5.6	17.0	11.6	11.7	5.4	6.1
États-Unis	5.8	6.0	5.6	5.7	6.7	15.3	15.8	16.1	6.3	6.7
OCDE	6.2	6.7	6.8	7.0	7.9	27.8		17.5	7.3	8.4

Note : Voir Adema, W. et M. Ladaïque (2009), « How Expensive is the Welfare State? Gross and Net Indicators in the OECD Social Expenditure Database (SOCX) », OECD Social, Employment and Migration Working Paper, n° 92, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/220615515052> pour de plus amples détails sur les données, les sources et la méthodologie.

Source : OCDE, Base de données sur les dépenses sociales de l'OCDE (SOCX), www.oecd.org/fr/social/dépenses.htm ; OCDE, Base de données des Principaux indicateurs économiques, <http://stats.oecd.org/mei/default.asp?lang=f>.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933328119>



Extrait de :
Pensions at a Glance 2015
OECD and G20 indicators

Accéder à cette publication :
https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2016), « Dépenses publiques de retraite », dans *Pensions at a Glance 2015 : OECD and G20 indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/pension_glance-2015-31-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.